



www.unac.asso.fr

A Tous PNC XL AIRWAYS

unacxl@gmail.com

6 juillet 2015

INFLUENCE SYNDICALE ET REPRÉSENTATIVITÉ

Beaucoup de choses ont été dites sur la "force" de la représentation syndicale à XL Airways. Certains craignent que l'arrivée de l'UNAC ne divise la population PNC et affaiblisse ainsi le SNPNC pour les négociations à venir.

Une mise au point sur l'aspect légal nous semble utile pour que tous les PNC soient au même niveau de compréhension. Chacun doit pouvoir prendre ses propres décisions en toute connaissance de cause.

C'EST QUOI LE "POIDS" D'UN SYNDICAT ?

La loi est claire (*LOI n° 2008-789 du 20 août 2008*), l'audience d'un syndicat se mesure au 1^{er} tour des élections professionnelles du comité d'entreprise. C'est ce pourcentage qui détermine si :

- ▬ le syndicat est représentatif (**10 %**),
- ▬ capable de signer un accord seul (**30%**),
- ▬ ou de dénoncer un accord (**50%**).

Ce pourcentage représente le "poids" du syndicat, son **AUDIENCE**.

Le résultat des élections de 2013 est limpide, le **SNPNC**, candidat unique, a obtenu **100%** des voix. C'est une situation de **monopole**. Jusqu'aux prochaines élections en 2017, il reste le seul et unique interlocuteur de la direction pour négocier un nouvel accord collectif. C'est une lourde responsabilité.

C'EST MIEUX SEUL OU À DEUX ?

Un seul syndicat PNC en situation de monopole n'est pas une situation courante au sein des compagnies aériennes françaises.

AIR FRANCE **9** syndicats
HOP Britair **5** syndicats
CORSAIR **4** syndicats

HOP Régional **3** syndicats
AIR CARAÏBES **2** syndicats
EASYJET France **2** syndicats

TRANSAVIA **2** syndicats
AIR MED **2** syndicats
HOP Airlinair **1** syndicat

Pensez-vous que ce sont les PNC HOP Airlinair qui sont le mieux défendus par leur syndicat unique ?

Pensez-vous que c'est à Hop Airlinair que les conditions d'emploi et de rémunération des PNC sont les meilleures ?

ET LES ADHÉRENTS ?

Le nombre d'adhérents n'a aucune influence sur la représentativité ou l'audience d'un syndicat, et ce pour une raison évidente : **seul le syndicat connaît le nombre et le nom de ses adhérents.**

La encore, la loi est claire : "**L'adhésion du salarié à un syndicat relève de sa vie personnelle et ne peut être divulguée sans son accord** ; à défaut d'un tel accord, le syndicat... ne peut produire ou être contraint de produire une liste nominative de ses adhérents". (cass soc. 8 juillet 2009)

Ce n'est donc pas à l'appréciation du syndicat, c'est la loi qui lui interdit de communiquer la liste de ses adhérents. Un syndicat qui voudrait s'appuyer sur son nombre d'adhérents pour tenter de peser dans une négociation ne serait pas pris au sérieux puisque rien ne l'oblige à être honnête sur ce nombre...

D'ailleurs, à l'UNAC, nous comptons déjà plus de 700 adhérents parmi le PNC XL Airways... 😊

Plus sérieusement, **jamais nous ne communiquerons le nombre de nos adhérents ou leurs noms.**

Pour résumer, même si tous ses adhérents démissionnaient demain, le SNPNC aurait toujours une audience de 100%, et ça ne modifierait en rien son poids dans une négociation avec l'entreprise car elle n'en saurait jamais rien.

LES PNC DIVISÉS ?

Nous l'avons tous entendu, avec l'arrivée de l'UNAC, la population PNC va être divisée et la Direction n'attend que cela pour dégrader encore nos accords...

Imaginons que tout ce que l'on entend soit vrai :

- 👾 L'implantation de l'UNAC à XL Airways risque de diviser la population PNC.
- 👾 Nous allons affaiblir la "force" de la représentation syndicale et compromettre ainsi les négociations en cours.
- 👾 Cela fait le jeu de la Direction qui n'attendait que ça...

Dans ce cas, pourquoi la nomination de notre Représentant de Section Syndicale a-t-elle été contestée auprès du Tribunal d'Aulnay ?








Si la création de la section UNAC à XL Airways est de nature à "arranger" la direction, pourquoi essaye-t-elle d'empêcher notre implantation avec cette contestation ?

PERTE DE CONFIANCE ?

Nous le répétons, nous n'avons pas perdu confiance en nos représentants élus du SNPNC, ils ont d'ailleurs déjà promis aux PNC d'être plus actifs, et bien sur, nous y participerons. Nous voulons contribuer, apporter un **point de vue différent**, des **idées nouvelles**.

NOUS VOULONS TRAVAILLER EN BONNE INTELLIGENCE.

NOUS SOUHAITONS ADDITIONNER NOS FORCES, AU SEUL BÉNÉFICE DU PNC XL AIRWAYS.

| | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| ADHÉSION UNAC  | | 3, place de londres | 95727 Roissy cdg cedex |
|  Nom |  Adresse |  Tél. | |
|  Prénom | |  Mail | |
|  Matricule | | | |